

CAHIERS DE LA
MÉDITERRANÉE

Cahiers de la Méditerranée

80 | 2010

Dynamiques des ports méditerranéens

Pouvoir politique, autonomies urbaines et mouvements populaires au Caire au XVIII^e siècle

André Raymond



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/5296>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2010

Pagination : 225-235

ISBN : 2914561518

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

André Raymond, « Pouvoir politique, autonomies urbaines et mouvements populaires au Caire au XVIII^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 80 | 2010, mis en ligne le 15 décembre 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/5296>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Pouvoir politique, autonomies urbaines et mouvements populaires au Caire au XVIII^e siècle

André Raymond

- 1 L'image traditionnelle de l'Empire ottoman dans ses provinces, dans l'historiographie occidentale et orientale, est celle d'un pouvoir absolu, exercé localement d'une manière despotique, corrompue et violente par les représentants du sultan sur une population indigène (les *ra'ya*), généralement décrite comme apathique. À Alger, W. de Grammont décrit
la population indifférente aux exactions des souverains, à la tyrannie des janissaires [...], aux massacres et aux pillages qui accompagnent les sanglantes émeutes¹.
- 2 À propos d'Alep, J. Sauvaget stigmatise l'inefficacité du gouvernement central et la paralysie de l'administration locale :
La corruption et l'indiscipline gagnent de proche en proche tous les échelons de la hiérarchie administrative et se font sentir particulièrement dans l'administration provinciale².
- 3 Tout n'est pas inexact dans ce constat, mais de fortes nuances doivent cependant lui être apportées, tant en ce qui concerne le caractère absolu du pouvoir sultanien, tel que l'incarrait sur place le gouverneur nommé par la Porte, que pour ce qui est de l'inertie des sujets. C'est ce que nous allons essayer de faire dans le cas du Caire dans les dernières décennies du XVIII^e siècle et les premières années du XIX^e³.

La division du pouvoir

- 4 Même pendant le XVI^e siècle, période d'apogée de l'autorité impériale, le pouvoir des pachas qui gouvernaient l'Égypte et le Caire n'avait jamais eu le caractère absolu et universel qu'il revêtait en théorie chez ces représentants du sultan⁴. Dans l'organisation de l'Égypte telle que Sélim (1512-1520), puis Sulaymân (1520-1566) la mirent au point, des

limites avaient été posées à l'autorité que pouvaient exercer les gouverneurs. Le caractère temporaire de leur délégation (qui devait se raccourcir progressivement, au point de devenir normalement annuelle) leur interdisait un excès d'autoritarisme et d'arbitraire, que le contrôle continu exercé par la Porte, et l'échéance (qui fut fatale à beaucoup de pachas) de la reddition des comptes, en fin de mandat, rendaient périlleux.

- 5 Des bornes avaient d'ailleurs été posées, dès la conquête, au pouvoir des pachas. Bien qu'il eût défait le sultan mamelouk et l'organisation politico-militaire sur laquelle l'État égyptien s'appuyait, Sélim (imité par ses successeurs) conserva le système mamelouk, c'est-à-dire une caste militaire s'auto-recrutant par l'achat d'esclaves, généralement géorgiens et circassiens, et fournissant le personnel administratif et militaire, qui dominait l'Égypte avant 1517. Sélim confia même le gouvernement du pays à des émirs mamelouks, d'où des difficultés qui amenèrent les Ottomans à instaurer ensuite au Caire un système de gouvernement conforme à l'organisation habituelle des provinces de l'Empire. Mais les Ottomans laissèrent aux mamelouks le soin de gouverner les provinces (et d'y lever les taxes), et ils leur abandonnèrent même certaines hautes fonctions gouvernementales, sans doute par souci de conserver un type d'administration qui avait fait ses preuves, et de s'éviter les complications qu'eût entraînées la mise sur pied d'une administration locale entièrement contrôlée par eux.
- 6 Peut-être le gouvernement impérial pensait-il également disposer, de cette manière, d'un moyen pour contrôler les pachas et limiter une autonomie qui aurait pu être dangereuse. De contre-poids aux pachas, les mamelouks devaient devenir un contre-pouvoir et, dès la fin du XVI^e siècle, leur autorité commença à s'affirmer face à celle des pachas : vers 1640-1650, le plus puissant des émirs mamelouks, Ridwân Bey, exerça en Égypte une autorité quasi-monarchique. Les mamelouks devaient s'assurer, jusque vers 1660, et ensuite au XVIII^e siècle, à partir de 1756, une autorité que les pachas furent de moins en moins en mesure de contester.
- 7 Les milices établies par les Ottomans en Égypte (sept au total) contribuèrent également, dès le début, à brider l'absolutisme des pachas, dont elles étaient, en principe, chargées d'assurer l'autorité. Leurs aghas étaient nommés par la Porte. Les Janissaires, la plus nombreuse et la plus influente des milices, assurèrent leur puissance matérielle (sources de leur autorité politique) par les relations de protection et d'exploitation qu'ils nouèrent avec la population cairote : l'affiliation des commerçants et artisans (qui donnait lieu à d'importantes levées d'argent), l'exploitation des principaux fermages urbains, expliquent que les Janissaires aient pu, à partir de 1660, constituer une des principales forces politiques de l'Égypte et participer à l'exercice du pouvoir, concurremment, et en concurrence, avec les mamelouks et les pachas.
- 8 Autre élément dans ce délicat équilibre politique en Égypte, le pouvoir judiciaire et religieux. Les *qâdî*, nommés par Istanbul, assumèrent une large gamme de responsabilités dont les registres des Tribunaux religieux (*Mahkama*) nous fournissent une image impressionnante : exercice de la justice, naturellement, mais aussi questions de statut personnel, problèmes économiques, gestion de la ville. Les *qâdî* jouaient aussi, auprès des gouverneurs, un rôle de conseil (ils participaient aux divans/conseils du pacha) et éventuellement de contrôle, garantissant que, dans l'exercice de l'autorité, les gouverneurs et les hauts dignitaires respectaient la loi religieuse (*shari'a*) dont ils étaient les interprètes. Ils avaient la possibilité d'informer la Porte de ce qui se passait au Caire et d'intervenir dans les crises intérieures qui se produisaient éventuellement.

- 9 Cette caste ne constituait donc pas une structure monolithique. Des liens existaient entre des secteurs influents de l'*establishment* et la population locale, en particulier grâce à celles des milices qui avaient avec les sujets des liaisons que nous avons évoquées. L'existence de ces équilibres complexes permit à la population indigène d'être plus qu'un élément totalement inerte et totalement « manipulé » par les éléments dirigeants. La désagrégation des pouvoirs traditionnels à la fin du XVIII^e siècle (et en particulier de celui des milices) diminua probablement l'emprise et le contrôle qu'ils exerçaient sur la ville et sur la société urbaine indigène : la population put réagir, avec plus de vigueur, et d'une manière plus organisée, aux actes de violence et de spoliation dont elle était la victime de la part des beys dominants.

Autonomies populaires

- 10 Cette population locale ne constituait pas l'ensemble inorganique que l'on a en général décrit, une masse amorphe d'individus, totalement isolés en face d'un pouvoir disposant de tous les moyens de coercition et de répression.
- 11 L'entrée des indigènes dans le corps des '*ulamâ* leur permettait de jouer un rôle dans des secteurs fondamentaux de la vie sociale et même politique et de s'assurer une situation intermédiaire dans la société, entre la caste dominante et les sujets. À ce groupe appartenaient naturellement les gens de la mosquée d'al-Azhar (sur le plan du Caire, en annexe : K 4-5), environ trois mille personnes, professeurs et étudiants, organisés dans des « clubs », les *riwâq*, en général sur la base de l'origine géographique (regroupement des gens originaires des diverses provinces de l'Égypte, ou de régions de l'Empire et extérieures à l'Empire) et, dans deux cas, suivant l'appartenance à une école juridique (hanbalites et hanéfites) : souvent localisés dans le centre même du Caire. Ils étaient donc aisément mobilisables pour la défense de leurs intérêts corporatifs (les étudiants pour le maintien des distributions gratuites qui les aidaient à vivre) ou nationaux (les gens du *riwâq* des Turcs, pour la défense de leurs compatriotes travaillant dans le grand centre économique du Khân al-Khalîlî, tout proche de la mosquée (voir plan : I 5).
- 12 Faisaient aussi partie de ce groupe les cadres des nombreuses confréries (*turuq*) auxquelles l'ensemble de la population du Caire était affilié (les '*ulamâ* compris), le large éventail des organisations « mystiques » (*soufies*) permettant de répondre aux aspirations de l'élite (les Khalwatiyya par exemple, auxquels se rattachaient beaucoup de cheikhs ou de membres de la bourgeoisie), comme des masses populaires (confréries, souvent jugées peu orthodoxes, des *Rifâ'iyya*, ou des *Sa'diyya*). Liés en profondeur à la population égyptienne d'où ils étaient issus, ces '*ulamâ* en reproduisaient la structure sociale, et ils en partageaient, au moins partiellement, les revendications. Installés dans les fonctions d'enseignement (à l'Université et dans les *madrasa*), dans les tâches touchant à la justice, participant, pour quelques-uns d'entre eux, aux conseils du pouvoir, appelés en cas de crise à intervenir pour départager les antagonistes par l'émission de « consultations » (*fatwa*), ils pouvaient être les interprètes de la population auprès des autorités en cas de crise.
- 13 Le cheikh Ahmad al-Dardîr, mufti malekite, sut ainsi, en 1786, exprimer avec énergie les griefs de la population du Caire, exédée des exactions des émirs :
- Je suis avec vous. Demain nous réunirons les gens des faubourgs, des quartiers [...].
J'irai avec vous, nous pillerons leurs maisons comme ils pillent les nôtres et nous mourrons en martyrs, ou bien Dieu nous donnera la victoire sur eux⁵.

- 14 En 1720-1721, un cheikh hanéfite composa un traité sur la légitimité du refus d'obéissance à un gouverneur oppresseur⁶.
- 15 La population indigène elle-même (les *ra'ya* / sujets) était fortement organisée dans un ensemble de réseaux répondant à des types de regroupement très différents (géographique, professionnel, national et religieux), dont la superposition assurait un encadrement des individus dans les divers aspects de leur vie sociale. Ces organisations portaient le nom de *tâ'ifa* (« groupement », pluriel *tawâ'if*), quel que fût leur caractère.
- 16 La zone résidentielle du Caire était divisée en quartiers (*hâra*), au nombre d'une centaine environ, dont chacun occupait une surface assez réduite (deux hectares en moyenne) et était peuplé d'un nombre de familles assez limité (aux environs de deux cents familles) pour que pût s'y développer une vie communautaire. Souvent fermés par des portes gardées par des *bawwâb*, ces quartiers contribuaient à assurer la sécurité de leurs résidents. Ils permettaient aussi à l'autorité d'en assurer une certaine gestion administrative et financière (par l'intermédiaire de cheikhs). À l'intérieur des quartiers, les habitants vivaient « comme dans un village », ce qui permettait, en particulier, d'y exercer un strict auto-contrôle social ; ils y célébraient en commun des fêtes familiales ou religieuses, et entretenaient des relations, parfois conflictuelles, avec les quartiers voisins. Organismes d'auto-défense, les quartiers pouvaient éventuellement permettre la mobilisation de la population en cas de difficultés.
- 17 Les résidents des quartiers sortaient quotidiennement de leur *hâra* (où ne se trouvaient pas d'activités économiques spécialisées) pour se rendre à leur travail dans le centre. Dans les marchés et les zones artisanales, les Caireotes étaient organisés en corporations de métiers, dont Le Caire comptait environ deux cent cinquante : un nombre élevé qui témoigne sans doute de la vigueur de la division du travail, mais aussi de l'intensité de la vie économique dans cette grande métropole. Tout comme les quartiers, les corporations de métiers étaient placées sous l'autorité de cheikhs, qui étaient généralement désignés par les membres de la corporation avec confirmation par l'autorité, dont l'intervention était sans doute de règle en cas de conflit.
- 18 Les corporations réglaient les différends entre leurs membres et avec les consommateurs, et étaient les interlocuteurs des autorités (en particulier en cas de disette et de cherté). Elles contrôlaient la sécurité dans la zone géographique où elles opéraient et un lien très fort pouvait naturellement exister entre un quartier et la corporation qui y opérait principalement, par exemple entre les bouchers (*qassâbîn*, *gazzârîn*) et la banlieue de Husayniyya (au nord du Caire, C 5), entre les marchands de légumes et de fruits et la région de Bâb al-Sha'riyya (à l'ouest de la ville, E 8), entre les marchands de légumes (*khudariyya*) et le quartier de Rumayla (T 5).
- 19 Les communautés nationales étaient également organisées en *tawâ'if*, dont le dynamisme était d'autant plus grand que leur concentration géographique était plus forte : c'était le cas, par exemple, des Turcs établis dans le Khân al-Khalîlî, des Maghrébins du quartier d'Ibn Tulûn (V 9), ou des Palestiniens du Gamâliyya (G 5). Les minorités religieuses (les « protégés » / *dhimmi* chrétiens et juifs) constituaient également des communautés organisées très précisément localisées : quartier juif (*hârat al-Yahûd*, HI 7-8) du centre de la ville, quartiers chrétiens (coptes : *hârât al-Nasârâ*) de la partie ouest de la ville (F 12, K 13).
- 20 Ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la plupart des habitants musulmans du Caire appartenaient à une confrérie religieuse (*tarîqa*). Lorsque ces communautés avaient une

implantation géographique précise, ce qui était souvent le cas des confréries populaires dont les adhérents se recrutèrent dans le voisinage du sanctuaire (*zâwiya*) du saint homme dont ils avaient adopté la « voie » (*tariqa*), elles étaient étroitement liées à la vie du quartier. On peut supposer que les Sha'râwiyya jouaient un rôle particulièrement actif dans le quartier situé autour de la *zâwiya* du shaykh al-Sha'râwi (1491-1565) (localisé dans le plan de la *Description de l'Égypte* en 271 F 8), à proximité de laquelle se trouvait le tombeau de Sha'âwi (madfan al-Sha'râwi, 266 F 8).

- 21 La chose est certaine pour les Rifâ'iyya dans la région de Rumayla (T 5), aux alentours de la *zâwiya* de Ahmad al-Rifâ'i (mort en 1183) (19 S 3), centre de cérémonies parfois tumultueuses au moment de la fête (*mawlid*) du saint, et de scènes de violence au moment des grandes émeutes de la faim du XVII^e siècle. Nous venons de remarquer que ces deux régions étaient également la zone d'activité de métiers (marchands de légumes et de fruits) qui fournissaient sans doute le gros de leurs troupes aux confréries locales et jouèrent un rôle dans les mouvements dont ces régions furent le théâtre à la fin du XVIII^e siècle. Cette conjonction est tout à fait claire dans le cas du quartier de Husayniyya (C 5), fortement marqué par la toute récente *tariqa* du cheikh 'Alî al-Bayyûmî (1696-1769), qui était enterré dans la mosquée construite pour lui en 1766-1767 (343 B 5). Il y avait ici fusion totale entre la confrérie et la corporation dominante dans le quartier, celle des bouchers : Ahmad Sâlim al-Gazzâr, qui joua un grand rôle dans les mouvements qui agitèrent le quartier vers 1790, cumulait les fonctions de cheikh de la corporation des bouchers et de *khalîfa* des Bayyûmiyya. Des quartiers quadrillés par des influences communautaires aussi multiples étaient naturellement le théâtre d'une vie collective active, susceptible de se transformer en protestation lorsque l'oppression se faisait trop forte et trop insupportable.

Mouvements populaires

- 22 L'étude du siècle qui précède 1798, pour lequel on dispose d'informations relativement détaillées (à partir de 1660, les chroniques deviennent plus explicites que les textes assez secs du siècle et demi précédent) montre que les sujets (*ra'ya*) surent réagir dans des conditions d'ailleurs assez différentes entre 1660 et 1730, puis entre 1770 et 1798.
- 23 Durant la première période (1660-1730), les habitants du Caire réagissent plus ou moins vigoureusement à des *stimuli* économiques, habituellement la cherté et la rareté des subsistances, causées par de mauvaises récoltes ou par des manipulations monétaires. On note de tels mouvements en 1678, 1687, 1696, 1715, 1724, 1733, suivant une chronologie décennale qui correspond à des rythmes économiques.
- 24 Le scénario de ces émeutes est assez constant. La foule des *ra'ya* se rassemble, elle fait fermer les boutiques, se porte à Al-Azhar (K 4-5), fait interrompre les cours, ferme la mosquée, et requiert le concours des *'ulamâ*. On monte ensuite à la place de Rumayla (T 5), objectif logique puisque cette grande place était située sous la Citadelle, siège du pouvoir, et qu'on y trouvait des marchands de grains et des halles (T 3-4). Les émeutiers exposent leurs revendications aux autorités et exigent un meilleur approvisionnement et des prix plus raisonnables. Les choses se détériorent : le pillage des magasins, les violences auxquelles se livre la foule provoquent une intervention des militaires (*'askar*) et le mouvement prend fin avec des promesses plus ou moins sincères d'intervention du

pouvoir, mais surtout parce que la crise agricole qui a été à l'origine de la réaction populaire se calme progressivement⁷.

- 25 Les acteurs de ces révoltes « primaires » paraissent issus des classes populaires, gens démunis de moyens, engagés dans des activités de bas statuts, que les chroniques gratifient généralement de noms péjoratifs : les voyous (*shuttâr*), les vauriens (*zu'ar*), la populace (*ghawghâ'*), la pègre (*awbâsh*), la canaille (*harâfish*)⁸. Géographiquement, des gens venant des faubourgs du Caire, des régions situées à la périphérie de la ville, dans les zones les plus populaires du Caire. Sans doute aussi des étudiants de l'Azhar, mosquée qui constituait l'un des points forts de l'itinéraire des émeutiers. Les artisans et les marchands jouaient un rôle plus passif qu'actif dans ces mouvements : la plupart du temps, les émeutiers procèdent à la fermeture des boutiques ou l'imposent, parfois ils les saccagent. Cependant, en 1733, des tisserands et marchands de soie (*harîriyyîn*), et des passementiers (*'aqqâdîn*), artisans et commerçants qui ne comptaient pas parmi les plus pauvres, sont des plus actifs pour aller occuper Al-Azhar, puis marcher sur Rumayla.
- 26 Trait tout à fait caractéristique de ces premières émeutes, elles ne paraissent pas avoir de chef, du moins les sources n'en mentionnent aucun. Les *'ulamâ*, que les émeutiers chargent éventuellement de transmettre leurs doléances, ne sont que des intermédiaires et rien n'indique qu'ils jouent un rôle quelconque dans l'organisation du mouvement.
- 27 Une longue période de calme (et de prospérité) suit cette série de crises, qui correspond aux « principats » de Ibrâhîm et Ridwân Katkhudâ (1744-1750), puis de 'Alî Bey (1750-1774), et qui ne prend fin que vers 1780. « L'Égypte était, à cette époque, éblouissante de beauté [...]. La population jouissait d'un bien-être général », remarque Gabartî, dont les propos sont, en effet, confirmés par ce que nous savons de l'économie égyptienne à cette époque (stabilité de la monnaie, qui se maintient de 1740 à 1770, absence de crise prononcée du prix du blé entre 1725 et 1770)⁹. Après la violente crise de novembre 1736 (onze émirs assassinés au cours d'un des plus affreux massacres qu'ait connus le Caire), le Caire connaît également près de quatre décennies de paix civile. Ce deuxième tiers du XVIII^e siècle ne fut donc marqué par aucun mouvement populaire grave.
- 28 Les troubles reprirent dans les années 70, marqués par les luttes pour le pouvoir qui opposaient 'Alî Bey à Muhâmmad Bey puis Murâd et Ibrâhîm Bey à Ismâ'il Bey (et au gouvernement ottoman), la concentration du pouvoir entre les mains de quelques émirs mamelouks s'accompagnant d'une recrudescence de l'oppression intérieure, tandis que se détériorait l'état économique du pays (graves crises de subsistances et épidémies dévastatrices, dont la plus importante fut la crise qui dura de 1784 à 1792). C'est sur ce terrain évidemment désastreux que se développèrent les grands mouvements populaires de la fin du siècle.
- 29 Ces crises de la fin du XVIII^e siècle revêtirent des caractères tout à fait nouveaux, qui les différencient des explosions exclusivement « alimentaires » des années 1660-1730 : participation des métiers, apparition de leaders, formulation de revendications presque politiques qui amènent des négociations avec le pouvoir, dans lesquelles les cheikhs de l'Azhar sont impliqués. On peut supposer que le déclin des militaires (et en particulier des Janissaires), privés, par 'Alî Bey, de leur influence politique et de leurs ressources fiscales (fermages urbains), a mis un terme au système de protection-exploitation de la population urbaine qui assurait une relative paix sociale (dont bien des aspects nous restent obscurs). Les artisans et commerçants du Caire, la classe productive, tombaient dans un régime d'exploitation et de violence qu'aucun lien avec la caste dirigeante ne

venait plus tempérer. D'où la violence d'antagonismes au cours desquels l'opresseur était clairement désigné à la vindicte des révoltés.

- 30 Le centre de ces affrontements fut souvent situé dans un point où les antagonismes étaient les plus vifs, le faubourg septentrional du Caire de Husayniyya (C 5), un quartier très pauvre, et donc inévitablement très sensible aux difficultés économiques. Un quartier où la présence d'abattoirs justifiait l'existence d'une puissante corporation de bouchers, des professionnels vigoureux et résolus qui constituaient une force très cohérente et aisément mobilisable. Un quartier aussi de forte activité religieuse, centré autour de la populaire confrérie des Bayyûmiyya, dont le fondateur (Alî al-Bayyûmî, mort en 1769) avait là son sanctuaire. Plusieurs personnages influents de la corporation des bouchers exercèrent aussi, au XVIII^e siècle, des fonctions de direction dans la confrérie : le plus célèbre fut Ahmad Sâlim al-Gazzâr, cheikh des bouchers de Husayniyya et *khalifa* des Bayyûmiyya, dont l'activité est mentionnée dans les événements de 1786 et se prolonge jusqu'à la fin de l'occupation française. Cette conjonction explosive entre des composantes sociales, économiques et religieuses me paraît exemplaire et explique la vigueur et l'efficacité de l'activité dont Husayniyya fut le centre jusqu'en 1805.
- 31 Il serait fastidieux d'examiner dans le détail ces mouvements populaires, mais il est utile de relever les traits qui les caractérisent.
- 32 En 1777, le détournement par des émirs de biens *waqf* à usage charitable provoque une émeute à laquelle participent cheikhs et étudiants d'Al-Azhar. La mosquée et les marchés sont fermés. Retranchés dans le sanctuaire, les rebelles utilisent les minarets pour exciter le peuple « contre la tyrannie des grands »¹⁰.
- 33 Au début de 1786, les violences d'un émir contre les gens de Husayniyya et particulièrement Ahmad Sâlim al-Gazzâr provoquent une véritable insurrection. Les gens du quartier, renforcés par la « pègre » (*awbash al-âmma*, écrit Gabartî) et les habitants de quartiers populaires, se forment en cortège, se rendent à Al-Azhar, en armes, s'adressent au cheikh Al-Dardîr qui leur promet son appui en termes véritablement révolutionnaires¹¹. Comme il était de tradition, dans ces circonstances, les manifestants fermèrent les portes d'Al-Azhar, montèrent dans les minarets pour y pousser des cris et frapper les tambours et se répandirent dans les souqs où ils firent fermer les boutiques. Les négociations menées par Al-Dardîr avec les émirs ne donnèrent pas de résultats significatifs et cette situation explique sans doute pourquoi l'envoyé de la Porte, Hassan Pacha, qui venait en Égypte mettre un terme au pouvoir d'Ibrâhîm et Murâd Bey, fut accueilli par la population du Caire comme le « Mahdi de l'époque », le 8 août 1786, note Gabartî¹².
- 34 Le remplacement de Murâd et Ibrâhîm par l'envoyé de la Porte, et, après lui, par Ismâ'îl Bey, n'améliora pas sensiblement la situation au Caire. Les exactions et les violences reprurent et, en 1790, les événements de 1786 se reproduisirent, presque à l'identique : exactions par le *wâlî* et ses gens dans le quartier de Husayniyya et arrestation de Ahmad Sâlim (1^{er} octobre). Alors « ses corporations » (peut-être faut-il entendre la confrérie des Bayyûmiyya et la corporation des bouchers ?) se soulevèrent. Les habitants d'autres quartiers rejoignent ceux de Husayniyya. On ferma les marchés, on se rendit à Al-Azhar dont les portes furent closes et les minarets occupés. Le cheikh d'Al-Azhar, Ahmad al-'Arûsî, dut accepter de négocier avec les émirs, sans grand enthousiasme, car le cheikh était soucieux de calmer la foule sans trop se compromettre à l'égard des émirs. Les discussions s'éternisèrent, la situation se dégrada au Caire où plusieurs personnes furent tuées au cours d'affrontements avec les militaires. Enfin, le 12 octobre, Ismâ'îl Bey et les

émirs cédèrent : ceux qui étaient incriminés furent destitués. La foule alors se dispersa dans la jubilation d'avoir eu satisfaction : « Celui qui allait à dos d'âne avait l'impression de chevaucher un cheval », écrit Gabart¹³, aucune ironie significative de la part d'un notable jugeant l'agitation populaire.

- 35 La disparition d'Ismâ'il Bey, en 1791, et le retour de Murâd et Ibrâhîm Bey ramenèrent les avanies et les violences dont les Caireotes avaient espéré être débarrassés en 1786, dans un contexte de crise économique aggravée. En 1795, à la suite d'incidents survenus dans la province de Sharqiyya, les *'ulamâ* d'Al-Azhar décident de fermer la mosquée, et ordonnent la fermeture des marchés. Le lendemain, au milieu d'un grand concours de population, ils exposent à Ibrâhîm leurs revendications :

Nous voulons la justice et l'abolition des abus (*zulm*) et de l'arbitraire (*gawr*). Nous voulons que la loi religieuse soit respectée et que soient supprimés les impositions et les droits [...] établis injustement.

- 36 Acquiescer à ces demandes aurait équivalu à une révolution dans le système qui régissait l'Égypte : les émirs s'en tirèrent avec quelques concessions et la promesse de désormais « bien se conduire avec les gens ». La population se réjouit bruyamment, mais les abus revinrent bientôt, plutôt aggravés¹⁴.
- 37 Ces émeutes de 1786, 1790 et 1795 ne sont pas des incidents isolés et dénués de signification. Contrairement aux émeutes de la faim des années 1670-1730, il s'agissait d'actions clairement dirigées contre les responsables des abus dont souffrait la population. Ils mettaient en mouvement des catégories de la population qui n'étaient pas le « lumpen prolétariat », la « canaille » qu'évoquait le chroniqueur, mais les membres de corporations de métiers dont la solidarité était renforcée par une affiliation religieuse. Des chefs apparaissaient, dans les métiers, dans les quartiers, à Al-Azhar, pour diriger le mouvement et s'en faire les interprètes auprès des responsables politiques que les circonstances contraignaient à accepter le dialogue.
- 38 Par les fissures d'un système politique incapable de vraiment contrôler une population qui disposait de son propre système d'institutions superposées, parfois emboîtées (dans le cas des bouchers et Bayyûmiyya de Husayniyya), une protestation populaire trouvait donc à s'exprimer. Que l'occasion lui en soit fournie, et le peuple du Caire serait capable de se soulever en masse et de tenir tête, en octobre 1798 et mars-avril 1800, à l'armée française devant laquelle les troupes mameloukes s'étaient débandées presque sans résistance. Mais surtout, sous la conduite d'un *'âlim*, 'Umar Makram (*naqîb al-ashraf* / syndic des chérifs), d'un cheikh de corporation de marchands de légumes, Haggâg al-Rumaylâtî (de Rumayla), dont un des lieutenants fut sans doute Ibn Sham'a, cheikh des bouchers, le peuple du Caire, organisé dans ses corporations professionnelles et ses confréries (dans ce cas, sans doute, les Rifâ'iyya et les Bayyûmiyya) fut capable, en 1805, de mener le combat armé au profit de Muhammad 'Ali et de contribuer décisivement à asseoir son autorité.
- 39 Le 9 juillet 1805, jour d'arrivée de l'envoyé de la Porte qui apportait la confirmation du choix fait « par les *'ulamâ* et les *ra'ya* », ce fut le peuple en armes qui fit cortège à Sâlih Agha, de la porte du Caire à l'Azbakiyya, où résidait Muhammad 'Ali (H 13).

À la nouvelle / de son arrivée/, les gens et les corporations du peuple (*tawâ'if al-'amma*) se réunirent et sortirent, de bon matin, de Bâb al-Nasr (E 5), avec des armes et de la musique ; ils attendirent dans les rues et sur les terrasses [...] Il y avait une foule excessivement nombreuse [...]. L'agha arriva [...] les corporations (*al-tawâ'if*) et la population (*ghawghâ min al-'amma*) affluèrent, tirant des salves de fusil

et de carabine, et d'artillerie du haut du mur des portes de Bâb al-Nasr et de Bâb al-Futûh (E 6). Le cortège dura près de trois heures.

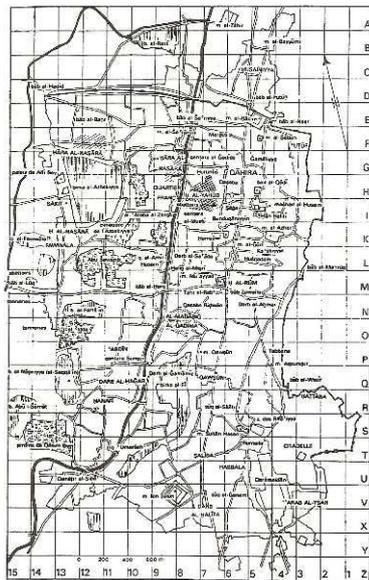
- 40 Le lieutenant de Muhammad 'Alî vint au-devant de l'Agha, avec des officiers et des militaires et

beaucoup de juristes (*fuqahâ*) qui se présentaient comme chefs des bandes (*al-'asab*), les gens de Bûlâq, du Vieux Caire, des quartiers extérieurs (*al-nawâhi wa l-gihât*), comme les habitants de Bâb al-Sha 'riyya (E 8) de Husayniyya, de al-'Utûf (F 4), de Khatt al-Khalîfa (X 7), des deux Qarâfa, de Rumayla, de Hattâba (R 3), de Habbâla (U 6) et leur chef (*kabiruhum*) Haggâg al-Khudarî, avec dans la main une épée dégainée, et aussi Ibn Sham'a, cheikh des bouchers, et d'autres, avec des tambours, des flûtes, des canons, des mortiers, des bombardes descendus de la Citadelle¹⁵.

- 41 Le texte de Gabartî constitue un témoignage vivant sur le rôle que la population indigène du Caire, gens du peuple organisés en communautés religieuses, professionnels et géographiques, et *'ulamâ*, était amenée à jouer dans des circonstances décisives pour l'histoire de l'Égypte. À ce rôle, les péripéties de la fin du XVIII^e siècle l'avaient préparée, mais aussi la longue maturation des communautés très variées que l'organisation ottomane avait tolérées.

- 42 Le petit peuple des artisans et boutiquiers du Caire faisait l'histoire de l'Égypte. Son triomphe devait cependant être éphémère : Muhammad 'Alî, devenu pacha, décapita le mouvement populaire qui l'avait si efficacement soutenu et les *ra'ya* furent rejetés, en quelques années, hors de la scène de l'histoire de l'Égypte où ils avaient fait une spectaculaire mais brève irruption.

ANNEXES



LE CAIRE au XVIII siècle.

NOTES

1. Histoire d'Alger sous la domination turque, Angers, 1887, p. II.
2. Alep, Paris, 1941, p. 188.
3. Les localisations données dans le texte (exemple K 4-5) se réfèrent à la carte du Caire qui figure en annexe de cet article et qui reproduit le plan et le carroyage du plan du Caire de la Description de l'Égypte. Les localisations plus précises (du type 271 F 8) renvoient au Plan et à l'Explication du plan du Caire de la Description.
4. Sur le problème de l'administration de l'Égypte à l'époque ottomane, voir André Raymond, « Les provinces arabes (xvi^e siècle - xviii^e siècle) », dans R. Mantran (éd.), Histoire de l'Empire ottoman, Paris, Fayard, 1989.
5. Abd al-Raqhmân Al-Gabartî, 'Agâ'ib al-âthâr, Bûlâq, 1297/1879, 4 vol., II, p. 102-103.
6. Ibrâhîm Al-Khattat, Mabdâ al-'Agâ'ib, ms Le Caire, Dâr al-Kutub, 367 târîkh.
7. A. Raymond, Artisans et commerçants au Caire, Damas, 1974, 2 vol., 1, p. 83-97.
8. Sur ces éléments des classes populaires au Moyen Âge, voir I. Lapidus, Muslim Cities in the Later Middle Ages, Cambridge, Harvard University Press, 1967, en particulier p. 175. Pour Le Caire à l'époque ottomane, A. Raymond, « Quartiers et mouvements populaires au Caire », dans P. M. Holt (éd.), Political and Social Change in Modern Egypt, Londres, Oxford University Press, 1968.
9. A. Raymond, op. cit., 1974, I, p. 98-99.

10. A. Raymond, op. cit., 1974, II, p. 794.
11. A. Raymond, op. cit., 1974, II, p. 794-795.
12. A. Al-Gabartî, op. cit., II, p. 111-114.
13. A. Al-Gabartî, op. cit., II, p. 189.
14. A. Al-Gabartî, op. cit., II, p. 258-259.
15. A. Al-Gabartî, op. cit., III, p. 336. Les quartiers énumérés par Gabartî correspondent à la ceinture de quartiers populaires qui existaient dans les régions périphériques du Caire : voir notre article « Quartiers et mouvements populaires au Caire ».

RÉSUMÉS

Partant de l'image largement répandue d'un pouvoir central absolu exercé de manière despotique à l'échelon local dans l'Empire ottoman, face aux représentants duquel les populations seraient restées prisonnières de la passivité, l'auteur s'efforce de nuancer et corriger pareil tableau à travers l'exemple du Caire, à la charnière entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Revenant préalablement sur l'époque précédente, André Raymond constate que très tôt existaient des limites à l'autorité des gouverneurs ainsi qu'un contrôle étroit exercé sur celle-ci, grâce à une série de règles et de contre-pouvoirs, lesquels devaient empêcher tout arbitraire. Dans ces conditions, les populations locales étaient loin de se cantonner à l'isolement et à l'attentisme. L'entrée des indigènes dans le corps des 'ulamâ, l'existence de corporations, de confréries et autres organisations du type des tawâ'if, structures à l'origine de l'encadrement de la vie sociale, conféraient à une partie de la population des moyens d'expression et même, parfois, d'intervention auprès des autorités. Les émeutes, fréquentes à la fin du XVIII^e siècle et dont certaines prenaient les traits de véritables insurrections, constituaient un autre moyen d'expression pour le peuple : plus que des revendications « alimentaires », comme celles qui s'étaient déroulées en des temps antérieurs, elles comportaient une forte dimension politique, en réaction aux abus et à la pression de plus en plus lourds exercés par le pouvoir. Ces mouvements populaires qui s'exprimèrent jusqu'à l'avènement de Muhammad Ali, apparurent comme les premières failles de tout le système politique à l'œuvre dans l'Empire ottoman.

Starting from the widespread image of an absolute central power despotically exercised on a local scale in the ottoman empire, in front of representatives which populations would have stayed like prisoners of passivity, the author tries to shade and correct such a painting through the example of Cairo, at the cusp of the 18th and 19th century. First coming back to the former time, André Raymond notes that very early limits were existing to the governors authority as well as a tight control on it thanks to a set of rules and counter powers which had to prevent any arbitrary. In such conditions the local populations were far from limiting to isolation and wait-and-see policy. The enrollment of natives in the ulamâ corpse, the existence of corporations, of brotherhoods and other organizations like tawâ'if, which were the original structures for framing of social life, were endowing a part of population with expression means and sometimes with intervention next to the authorities. The frequent riots at the end of 18th century and some of them would become real insurrections, were building up another expression mean for the population: more than "food" claimings such as it had taken place in former time, they were made up of a strong political dimension, in reaction against injustice and the bigger and bigger pressure exercised by power. These popular movements which took place until the accession of

Muhammad Ali were the sign of the first flaws of the whole political system set up in the ottoman empire.

INDEX

Mots-clés : autonomies urbaines, confréries, Égypte, Empire ottoman, janissaires, Le Caire, mamelouks, pachas, pouvoir politique, révoltes populaires

Keywords : brotherhood, Cairo, Egypt, janissaries, mamelukes, ottoman empire, pashas, political power, popular rebellions, urban autonomies

AUTEUR

ANDRÉ RAYMOND

Fondateur de l'IREMAM, il est professeur émérite à l'université de Provence. Après avoir soutenu à Oxford en 1954 un PhD intitulé « British Policy towards Tunis (1830-1881) », il travailla sur l'histoire des mondes arabe et ottoman. Parmi ses nombreux travaux, dont beaucoup ont été traduits dans plusieurs langues, l'on peut citer : La Tunisie (PUF, 1961) ; Artisans et commerçants au Caire au XVIII^e siècle, Damas, Institut français de Damas, 1974 (rééd. IFAO, 1999) ; The Great arab cities in the 16th-18th centuries : an introduction (New York University Press, 1984 ; La Ville arabe, Alep à l'époque ottomane (XVI^e-XVIII^e siècles) (IFEAD, 1998) ; Tunis sous les Mouradites. La ville et ses habitants au XVII^e siècle (Tunis, Ceres editions, 2006).